

Accord CE/Égypte: coopération scientifique et technologique

2007/0124(CNS) - 05/11/2007

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté selon la procédure simplifiée (article 43, par. 1, du règlement) le rapport de Mme Angelika **NIEBLER** (PPE-DE, DE) approuvant, sans amendement, la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté et l'Égypte.